

# L'ECO-SIRTOM

Le journal du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement  
des Ordures Ménagères de la vallée de la Grosne

Journal intercommunal-1er trimestre 2008-N°8



## EN BREF

P 1 : édito

P 2 : évolution des tonnages  
2003 / 2006

P 3 : un bilan sans appel...

P 4 : effectuons le bon geste  
du tri !



## EDITO :

**L'année 2007 a été riche en nouveautés** pour le SIRTOM : ouverture d'une nouvelle déchetterie à CLUNY, adaptation du quai de transfert des ordures ménagères, achats de nouveaux matériels. **L'ensemble de ces aménagements n'a eu qu'un but: améliorer le service public à la population en optimisant la gestion interne de notre collectivité.**

Cette année a également été **une année de changements des règles de tri** pour un tiers de la population. En effet, nous avons équipé 5 communes de bacs de collecte pour les ordures ménagères et pour les emballages. Le bilan de cette opération, très positif, vous est présenté.

C'est la raison pour laquelle, **d'autres communes seront équipées** de ces conteneurs sur l'année 2008 afin, elles aussi, de développer le geste de tri au jour le jour.

**De nouvelles expérimentations** seront également étudiées dès 2008, pour rechercher le meilleur rapport entre satisfaction des usagers de notre service de gestion des déchets et optimisation de celle-ci. Parmi les pistes envisagées, l'intégration paysagère des Points d'Apport Volontaire, la participation à l'étude sur l'utilisation du cheval pour des collectes spécifiques sur CLUNY, ou encore la création d'un site Internet.

Enfin, permettez moi de vous présenter au nom de l'ensemble de l'équipe du SIRTOM **nos meilleurs vœux** pour cette année 2008 qui doit être encore plus dédiée au **développement du tri et de la réduction de nos déchets sur notre territoire.**

Jean-François DEMONGEOT  
Président du SIRTOM  
de la vallée de la Grosne

Responsable de la publication : M.DEMONGEOT

Directeur de la rédaction : M. DEVILLARD

Rédaction et photos : M. GALLAND

Impression : Imprimerie MONTERRAT-03.85.36.38.00- (imprimé sur papier recyclé)

Diffusion : 10 000 exemplaires – subventionnée à 70% (ADEME/CG71/ECO-EMBALLAGES) - coût unitaire : 0, 029 €

L'ECO-SIRTOM – page 1

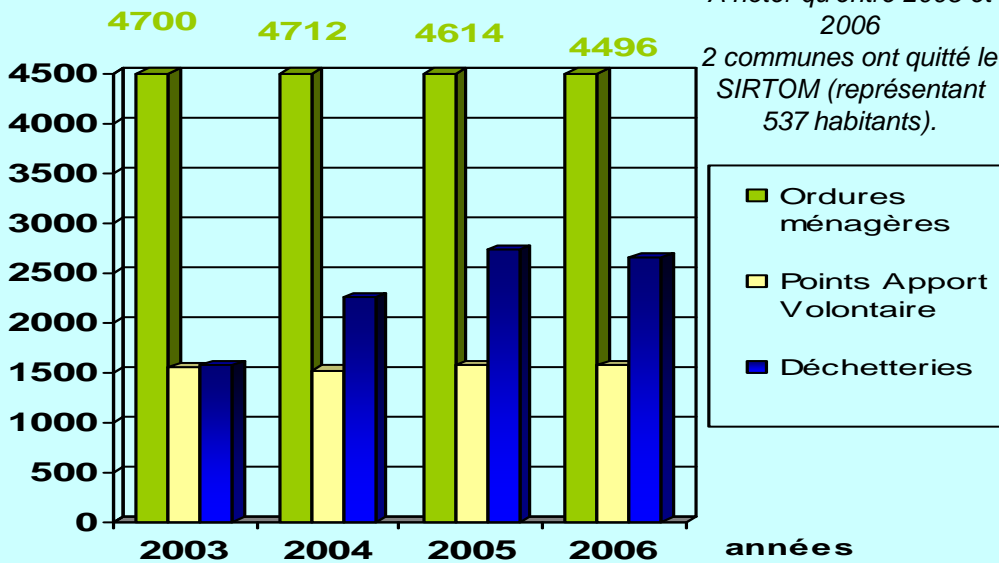


ECO  
EMBALLAGES



## EVOLUTION DES TONNAGES DE DECHETS 2003 / 2006

tonne

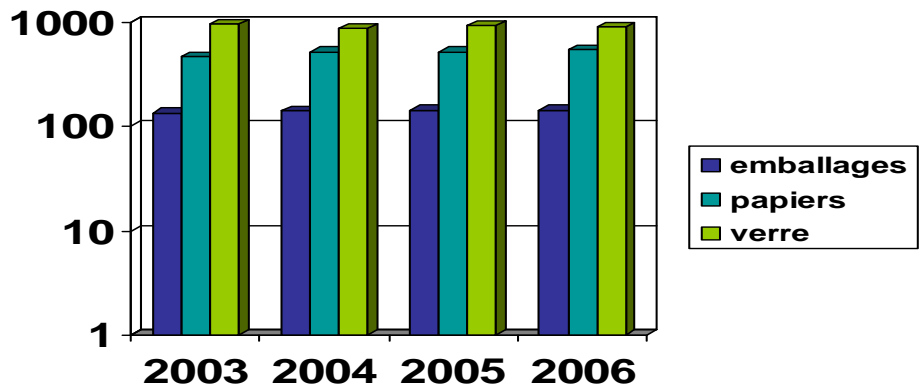


A noter qu'entre 2005 et 2006  
2 communes ont quitté le SIRTOM (représentant 537 habitants).

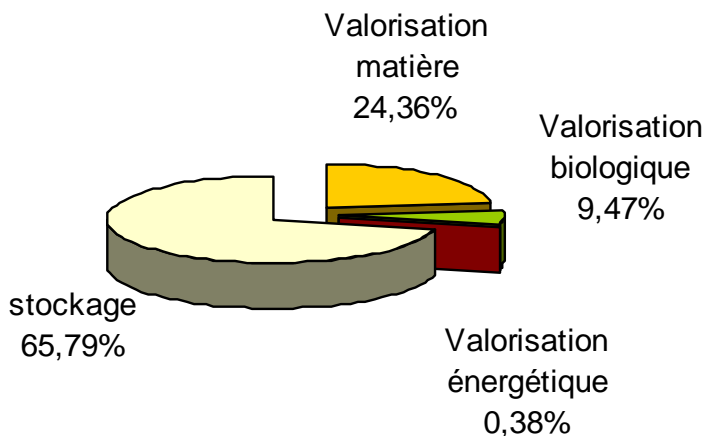
Le tonnage total des déchets entre 2005 et 2006 est stable.

Dans le même temps le tonnage des ordures ménagères a baissé de 2,5 % et le tonnage de collecte sélective est stable. En revanche, le tonnage des déchetteries est en hausse de près de 6%.

La stabilité des tonnages des Points d'Apports Volontaire se retrouve sur les 3 flux (emballages / papiers / verre).



### Bilan modes de traitement



Le taux de valorisation global de l'ensemble des déchets du SIRTOM, collecté en 2006 (hors gravats), est de 34 %.

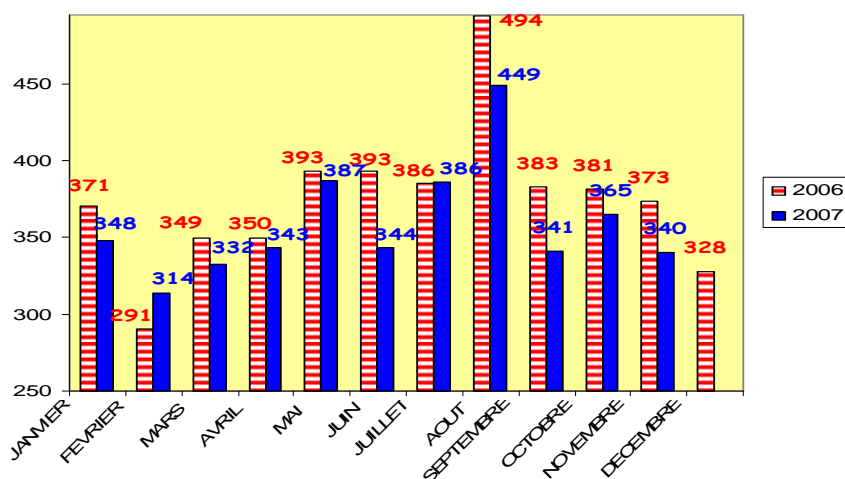
Pour rappel il était de 33 % en 2005.



## LE RAMASSAGE DES EMBALLAGES EN PORTE A PORTE : UN BILAN SANS APPEL...

Les chiffres des tonnages collectés de janvier à novembre 2007 vous sont présentés ci-dessous. Il apparaît que la mise en place de tournées de collecte des emballages sur 5 communes a modifié considérablement les taux de tri sur l'ensemble du territoire du SIRTOM.

### COMPARAISON DES TONNAGES D'ORDURES MENAGERES



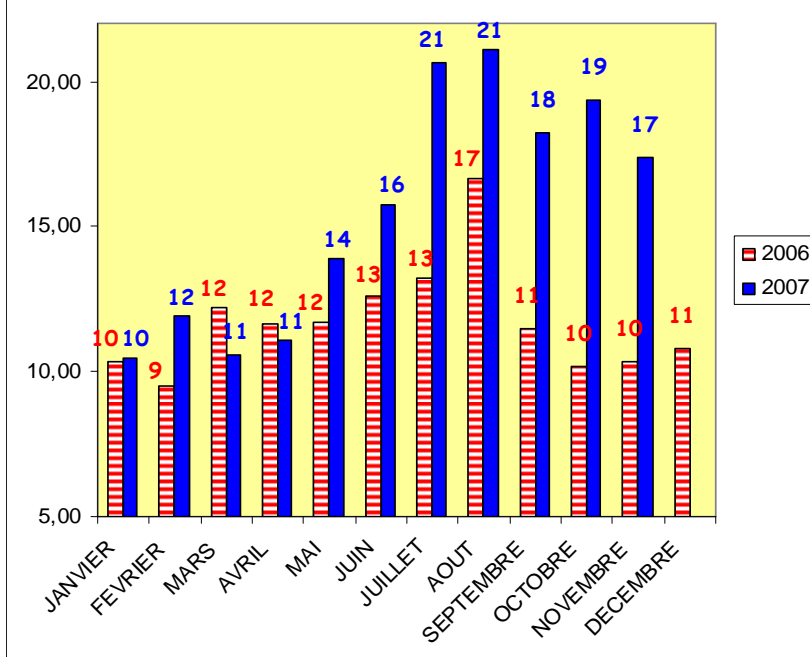
Sur les 11 premiers mois de l'année, 235 tonnes d'ordures ménagères en moins ont été collectées sur l'ensemble du SIRTOM, soit - 6%.

Sur les 11 premiers mois de l'année, 38 tonnes d'emballages en plus ont été collectées sur l'ensemble du SIRTOM, soit + 29 %.

Concernant les journaux/magazines, l'augmentation est de l'ordre de 8 %.

Pour les déchetteries, l'augmentation globale est de 4 % avec une augmentation de 26 % pour les cartons.

### COMPARAISON DES TONNAGES D'EMBALLAGES



Le taux de valorisation global de l'ensemble des déchets du SIRTOM, collecté de janvier à novembre en 2007 (hors gravats), est de 39 %

## Une poursuite sur 2008...

Ces résultats plus qu'encourageants permettent au SIRTOM d'envisager de continuer l'équipement des autres communes sur un programme pluriannuel (2008/2010).



## EFFECTUONS LE BON GESTE DU TRI !

Depuis la rentrée de Septembre nous constatons de plus en plus d'erreurs grossières de tri (verre déposé avec les journaux, briques de lait ou boîtes de conserves pleines mélangées avec des emballages, journaux et magazines déposés sous film plastiques).

Nous vous rappelons que les emballages collectés pour le tri sont l'ensemble des **FLACONS** et **BOUTEILLES** en plastiques, les **BOITES DE CONSERVES** et **CANETTES** de boisson, les **BRIQUES ALIMENTAIRES** et les **CARTONNETTES** (paquets de gâteaux, cartons de pizza, cartons de plats cuisinés, ...).

**TOUT AUTRE PRODUIT DOIT ETRE CONSIDERE COMME UN DECHET ET DOIT ETRE MIS AVEC LES ORDURES MENAGERES.**

Enfin, les journaux et magazines doivent être mis **SANS FILMS PLASTIQUES** et **NON ATTACHES** avec une ficelle. La vaisselle cassée ne doit pas être mise avec le verre trié.

Tout déchet déposé à tort dans une poubelle jaune ou un container va suivre la totalité du circuit qui ne lui est pas destiné et par conséquent occasionner une dépense qui alourdit le budget des collectivités locales. Ce surcoût enregistré est répercuté sur les impôts locaux et donc supporté par chaque foyer. En effet, les refus de tri sont centralisés et acheminés dans un centre de stockage des déchets ultimes à Granges. Le montant des erreurs de tri est estimé à environ 200 euros la tonne.

**IL EST DONC ESSENTIEL D'EFFECTUER LE BON GESTE DU TRI.**



## Une nouvelle consigne d'accès aux déchetteries

Dans le dernier ECO-SIRTOM nous vous présentions une nouvelle organisation de l'accès à nos déchetteries par la présentation d'une carte.

En fait, le SIRTOM a décidé de fournir à chaque administré utilisateur de la déchetterie **un autocollant qui sera apposé à l'intérieur du pare-brise de son véhicule.**

Cet autocollant sera attribué sur simple présentation d'un justificatif de domicile lors de votre visite en déchetterie.



**Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM..**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, **Madame Stéphanie TRIBOLLET** a intégré l'équipe du SIRTOM comme adjointe administrative afin de remplacer un agent qui a souhaité quitter notre collectivité. Nous souhaitons donc la bienvenue à cette habitante de Lournand, et bonne réussite dans ses nouvelles fonctions.



Dans le cadre du projet Cluny Pôle Hippique, développé par le Département et la ville de CLUNY, le SIRTOM participe à une étude portant sur le « cheval utilitaire » et plus particulièrement sur l'utilisation du cheval pour le ramassage de certains déchets recyclables en centre ville de CLUNY.

**SIRTOM VALLEE DE LA GROSNE : TEL.: 03.85.59.26.98.ou 89.50./sirtom71@wanadoo.fr**